

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothétique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° M21- 073991

MUPRAS
RECEPTION

106917

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3222

Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

ZEROUAL mohamed

Date de naissance :

01.01.1958

Adresse :

43 Rue 18 Lot 4 WAHAA 1 AEROMA

Tél. : 0668 63 69 57

Total des frais engagés : 486,60 Dhs

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr MALIKI Mohamed
Médecine Générale
Diplôme en Echo

Date de consultation :

23/02/2019

Age :

Mme ZEROUAL 71 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

diabète, perte

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Tanger

Le : 24/02/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/01/2021	C	1	1300 DHS	 Dr. ALI MOUSSA Médecine Générale Diplôme en Echographie Tél. : 06 61 91 30 00

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Société PRINCIPAL Sarl au capital de 1.000.000 F BLOC U N° 1 Dassier Télé: 05 62 22 05 22 INPE	23.02.2022	356.60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

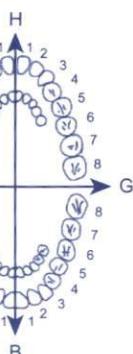
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des travaux
	$ \begin{array}{r rr} H & 25533412 & 21433552 \\ D & 00000000 & 00000000 \\ & \hline & 00000000 & 00000000 \\ B & 35533411 & 11433553 \end{array} $ <p>(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. MALIKI Mohamed

MEDECINE GENERALE

Diplômé en Echographie

De la Faculté de Médecine de Montpellier

الدكتور مالكي محمد
الطب العام

حاصل على شهادة الفحص بالموجات الصوتية
 بكلية الطب بمونتبولي بفرنسا

Visite du Permis de Conduire

الفحص الطبي لرخصة القيادة

Euro + phys : (120)
Deroua, le 23.02.2022

36,70

36,70

68,80

150,50

Pharmacie

Dr. MALIKI Mohamed
Dr. MALIKI Mohamed
Médecine Générale
Diplôme en Echographie
Diplôme en Echographie
Deroua - Tél. : 06 61 93 28 94
Deroua - Tél. : 06 61 93 28 94

LOT : KE10076
PER : JUN 2023
PPV : 154 DH 30

Pharmacie PRINCIPALE DEROUA
sarl au
BLOC U N° 1 D
Tél. : 06 22 50 83

31,60

31,60

Pharmacie PRINCIPALE DEROUA
Tél. : 06 61 93 28 94 - الماتن المحمول : 26200

BLOC U N° 1 D
Tél. : 06 22 50 83

31,60

PPV
34DH00

Dr. MALIKI Mohamed
Médecine Générale
Diplôme en Echographie
Deroua - Tél. : 06 61 93

PYROSIX®
Algime de sodium - Bicarbonate de sodium
Suspension buvable - Flacon de 250 ml
PPV : 31,50 DH

